



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux vidéo

Question écrite n° 94900

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le phénomène de dépendance dont sont victimes les utilisateurs de jeux vidéo. Selon le centre d'analyse stratégique, 38 % des Français se sont abonnés aux jeux vidéo ces six derniers mois. Ce chiffre est bien au-dessus de la moyenne de 15,4 % relevée dans huit pays européens. De nombreux comportements compulsifs pourraient être décelés mais il manque en France un état des lieux précis de la dépendance aux jeux vidéo. Le Centre d'analyse stratégique préconise également une information aux sigles « PEGI » (signalétique pan-européenne d'évaluation par ordre d'âge des jeux électroniques et des vidéos) mis en place par les éditeurs de jeux, destinée aux parents pour leur permettre d'exercer une vigilance accrue auprès de leurs enfants. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour lutter contre le développement de ce phénomène de dépendance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94900

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13303

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)